

29/09/08  
[Signature]

PROVINCE DU LITTORAL  
\*\*\*\*\*

REPUBLIQUE DU CAMAROUN  
Paix - Travail - Patrie  
\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DU MOUNGO  
\*\*\*\*\*

ARRONDISSEMENT DE NJOMBE PENJA  
\*\*\*\*\*

SOUS-PREFECTURE DE PENJA  
\*\*\*\*\*

SECRETARIAT PARTICULIER  
\*\*\*\*\*

**BORDEREAU RECAPITULATIF DES PIECES ADRESSEES**

A MONSIEUR LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MOUNGO  
A NKONGSAMBA

N° 013 BE/CI6.09/SP

N° d'ordre	Désignation des pièces adressées	Nombre de pièces	Observations
	Rapport sur les tensions sociales à NJOMBE PENJA du 25 au 29 février 2008.....	01	« A.T.C.R. »  [Signature]

7.7.08  
[Signature]  
Le Sous-Prefet  
[Signature]  
Administrateur Civil



Reçu les pièces ci-dessus énoncées

PENJA, LE 4 MAR 2008



LE 06 MAR 2008

LE SOUS-PREFET

[Signature]  
BOHaman

[Signature]  
Richard

PROVINCE DU LITTORAL

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DU MOUNGO

\*\*\*\*\*

ARRONDISSEMENT DE NJOMBE PENJA

\*\*\*\*\*

SOUS-PREFECTURE DE PENJA

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT PARTICULIER

\*\*\*\*\*

N° 014 / 16.09/SP

REPUBLIQUE DU CAMAROUN

*Paix - Travail - Patrie*

\*\*\*\*\*

PENJA, LE 4 MAR 2008

LE SOUS-PREFET

A

MONSIEUR LE PREFET DU  
DEPARTEMENT DU MOUNGO  
A NKONGSAMBA

Réf. :

Objet : Rapport sur les tensions sociales du  
25 au 29 février 2008 à NJOMBE PENJA.

J'ai l'honneur de vous rendre compte de ce que le mot d'ordre de grève des transporteurs s'est soldé dans l'arrondissement de NJOMBE PENJA par des comportements déviants et antipatriotiques, comportements ayant paralysé les activités et la vie de l'arrondissement pendant presque une semaine.

Le présent rapport se propose de donner :

- le déroulement des émeutes ;
- le bilan de tous les dégâts causés ;
- quelques enseignements tirés.

A- Du déroulement des émeutes

Tout a commencé le 25 février 2008 par la mise à exécution effective du mot d'ordre d'arrêt des activités des transporteurs par taxis, cars et motos taxis. Des barricades ont très tôt été érigées sur la nationale n°5 au niveau de PENJA, et quelques heures plus tard à NJOMBE.

Informé, je me suis transporté sur les lieux en compagnie du Commandant de Brigade de PENJA pour tenter un dialogue avec les grévistes.

.../2

Ma tentative s'est heurtée au radicalisme des individus en face. Faute d'interlocuteurs, j'ai instruis le Commandant de Brigade de ne pas exercer des violences sur les assaillants et surtout qu'à les voir, ils ne sont pas eux-mêmes violents. Mais, le climat social s'est vite dégradé avec l'intrusion dans des groupes scolaires, des bandes d'individus armés qui demandaient la fermeture pure et simple des salles de classe. La matinée s'est donc illustrée avec la multiplication des barages et des feux qu'on ne cessait d'allumer à plusieurs endroits.

Dans l'après-midi, une bande de six agresseurs à bord des motos est descendue s'attaquer aux ouvriers de la station d'emballage PHP bas qu'ils ont mis à sac, brûlé la voiture du chef de plantation, pillé le magasin et endommagé les installations techniques. Les choses vont aller très vite cet après-midi étant donné qu'aucune résistance ne venait en face. C'est ainsi que tour à tour, ils iront saccager et brûler les stations d'emballage des fleurs de la société CAPLAIN, casser les voitures trouvées sur place et même brûler certaines installations. Dans la nuit, c'était le tour des maisons où ils emportaient les effets des occupants.

Le lendemain 26 février 2008, deux autres stations de la PHP sont pillées et même brûlées. Dans la nuit, se sont les domiciles des responsables ciblés de la PHP qui sont visités. Monsieur TSIMI et un expatrié MONTINI, leurs domiciles sont systématiquement mis à sac et avec la faveur de la nuit, ils ont tout emporté. Le même scénario s'est déroulé au domicile de madame CAPLAIN.

Le bâtiment abritant les services de la Sous-Préfecture et de la Perception n'a pas été épargné. Il a cependant été sauvé de justesse avec l'intervention du GMI, mais les vitres du bureau du Sous-Préfet et de la Perception avaient déjà volé en éclat.

Toutes ces opérations étaient rendues possibles et avaient pris de l'ampleur à cause du manque de riposte, le renfort déployé à NJOMBE PENJA a éprouvé de sérieuses difficultés pour circuler.

Ainsi, côté intervention de la force, elle n'a été efficace qu'au deuxième jour et déterminante au troisième jour. Ce léger différé aura permis aux assaillants d'évoluer sans trop s'inquiéter et régner en maîtres absolus. L'arrivée d'un détachement du GMI de DOUALA, du RASS et du Groupement de Gendarmerie de NKONGSAMBA et avec le peu d'effectif trouvé sur place, aura permis de réinstaurer l'ordre malgré l'agressivité des assaillants. Le bilan humain a été d'un mort et de quelques blessés légers.

### B- Du bilan général des émeutes

S'agissant du bilan, il a été lourd côté matériel et humain.

Côté matériel, il y a eu des destructions massives et des pillages

en bande. Les plus grosses victimes sont :

- la P.H.P : trois stations mises à sac et brûlées, des véhicules brûlés, du matériel roulant des ouvriers (motos) emportées, le matériel technique sérieusement endommagé, les intrants agricoles emportés. Les maisons de quelques responsables mises à sac systématiquement. Une coupe sauvage des régimes au niveau des parcelles de BONENDAM
- Chez CAPLAIN : deux stations d'emballage brûlées, des véhicules endommagés, les maisons du Directeur de la plantation et de madame CAPLAIN vidées de leur contenu.
- A la SPM, une station d'emballage brûlée avec les bureaux à l'antenne de PENJA, une coupe sauvage des régimes sur des hectares.

S'agissant du bilan humain, il a été préoccupant. Contrairement à certaines informations relayées par Canal 2 International, NJOMBE PENJA n'a enregistré qu'un décédé, un élève de l'IGEC de PENJA mort le 27 février 2008. Le deuxième décès qu'on veut faire endosser à l'arrondissement avait eu lieu le 26 février 2008, or à cette date, il n'y a eu aucune intervention de la force à PENJA qui pouvait entraîner mort d'hommes. Les altercations ont plutôt eu lieu à LOUM. La fiche médicale de l'hôpital Saint Jean de Malte l'atteste. Dans celle-ci, il s'agit du nommé FOSSING Sylvain Aimé 26 ans, arrivé à l'hôpital ce 26 février presque déjà mort. Les informations diffusées dans cette chaîne de télévision n'engagent que leur auteur.

### C. Des enseignements à tirer

De tout ce qui précède, il y a lieu de dire que la grève des transporteurs n'a été qu'un tremplin. Il s'agissait bien d'un complot bien orchestré qui ne visait en première ligne que les plantations agro industrielles et certains de leurs responsables. A la vue de l'organisation des pilleurs sur le terrain, il va sans dire que ce coup était piloté par une main experte tapis dans l'ombre. Comment expliquer cet acharnement sur les sociétés et certaines personnalités alors que les motifs de la grève brandis par les assaillants concernaient entre autres, le coût élevé de la vie. On s'interroge sur la responsabilité des sociétés qui à notre connaissance ne vendent rien. Pourquoi cet acharnement et ce traitement qui risque conduire à la faillite certaines d'entre elles ?

A regarder de trop prêt ce problème, il s'agit ni plus ni moins que de règlement de compte, et certaines personnalités de l'arrondissement ne cachaient pas leur satisfaction face à ces désastres, elles le manifestaient d'ailleurs à visages découverts. N'eut été l'intervention efficace de la force qui a permis de réinstaurer l'autorité de l'État longtemps bafouée ces derniers temps.

l'arrondissement basculait vers une décadence totale.

La seule appréhension, et cela constitue notre préoccupation, connaissant le milieu et les mentalités des populations, il y a lieu de craindre des rebondissements en défaveur de l'autorité de l'Etat avec nos forces de police sans matériel adéquat de maintien de l'ordre et des effectifs très réduits des deux Brigades de Gendarmerie.

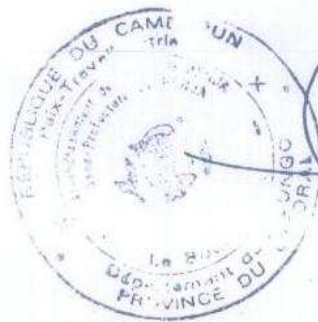
\* \* \* \* \*

En conclusion, la grève des transporteurs a vite fait de dégénérer en agression à mains armées organisée par des bandes des hors la loi.

Notre vœu est que justice soit rendue au terme de toutes les interpellations pour que force revienne effectivement à la loi.

P.L. : une liste des présumés meneurs

Le Sous-Préfet



*Alkoue Mengue Richard*  
Administrateur Civil

